

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 30/3 (2003)

DOI: 10.11588/fr.2003.3.63732

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

mächte dies mit ihrem übergeordneten Interesse an Krieg oder Frieden vereinbaren können.« In dieser Situation bleibt dann auch das Anliegen, die Menschenrechte universell zu verteidigen, ungelöst. K. J. MÜLLERS kühner Aufriß, »Außenpolitische Traditionslinien des deutschen Nationalstaats und die Wiedervereinigung«, wirkt dagegen weniger pessimistisch und darf wohl als Mahnung aufgefaßt werden, die von Bismarck, nach dem Scheitern seiner komplizierten, alle Optionen offenlassenden Außenpolitik, verspätet versuchte Alternative einer »einseitigen Bindung« nicht aus den Augen zu verlieren. Der Autor unterstreicht damit oft übersehene und vernachlässigte Traditionslinien deutscher Außenpolitik, die von Adenauer aufgegriffen und in den letzten Jahren zu einer Absage an eine autonome Machtpolitik und einer »Option für Bindung und Einbindung« in Europa geführt haben.

Wie alle Sammelbände leidet auch dieser an einer gewissen Heterogenität in Stil und Qualität. Als Schwachstelle muß die ungenügende Berücksichtigung krimineller Politiken der NS-Zeit erwähnt werden. Sein Verdienst bleibt die Würdigung eines bedeutenden Historikers.

Marlis STEINERT, Genf

Tobias C. BRINGMANN, Handbuch der Diplomatie 1815–1963. Auswärtige Missionschefs in Deutschland und deutsche Missionschefs im Ausland von Metternich bis Adenauer, München (K. G. Saur) 2001, XLVIII–506 p.

L'histoire diplomatique comme celle des relations extérieures de et avec l'Allemagne, sous ses formes étatiques successives, s'enrichissent très notablement avec le manuel préparé et présenté par Tobias Bringmann. Son origine lointaine se trouve dans l'expérience très concrète du chercheur dans les archives de Bonn et de Vienne quand il s'agit d'identifier le diplomate rédacteur de tel document manuscrit, à la signature parfaitement illisible pour qui ne la connaît pas préalablement – pour ne pas parler du document lui-même. La belle instruction calligraphiée (en *Deutsche Schrift*) de Bismarck du 2 décembre 1881 aux rédacteurs sur la nécessaire lisibilité de leur signature est bien tardive et d'un effet fort incertain. D'où l'idée de constituer un répertoire du corps diplomatique – et le cas échéant des agents consulaires –, représentant à l'étranger les États allemands de 1815 à 1963 et des chefs de mission accrédités auprès d'eux: ce qui donne 185 entrées, dont la RFA et la RDA, couvrant les royaumes et principautés allemands du premier XIX<sup>e</sup> siècle, ceux de l'empire fédéral jusque 1934, certains territoires sous tutelle et les États nés de la décolonisation ambiante des années 1960, en sus des États traditionnels.

Pour chaque État accréditant, dont le nom officiel est rappelé avec ses éventuels changements, datés, et parfois des mentions superficielles et démographiques, sont indiqués le rang de sa représentation, les dates d'ouverture, de rupture et de reprise des relations diplomatiques, les noms et titres de ses représentants successifs avec les dates de leur mission. Pour les missions envoyées par l'Allemagne – avec une section consacrée à la RDA/DDR –, à la liste des chefs d'État, de gouvernements et des »ministres« des Affaires extérieures, succède celle des chefs de mission, capitale par capitale jusqu'en principe 1963 mais bien souvent au-delà: quand les relations ont été rompues puis renouées après cette date (en raison de la »doctrine Hallstein« par exemple pour la Yougoslavie entre 1957 et 1968, ou des représailles des pays arabes lors de l'ouverture des relations de Bonn avec Israël, par exemple la Syrie entre 1965 et 1974), parfois beaucoup plus tard (Albanie de 1944 à 1987, sinon l'Azerbaïdjan en 1992). Chaque nom de diplomate allemand est suivi entre parenthèses de ses dates biographiques, ce qui n'a pas toujours été possible pour les diplomates étrangers accrédités.

Cette conception exigeait, pour être précise et exacte, la consultation d'une masse considérable de documents officiels et le croisement et la vérification avec des publications partielles anciennes, souvent erronées; beaucoup d'États ont, à des dates variables, publié des



listes diplomatiques, des almanachs administratifs, des annuaires – pour la France, il n'est pas fait mention de »l'Annuaire diplomatique et consulaire«, édité depuis 1869 –, des séries de documents diplomatiques remontant, il est vrai, rarement avant 1870, qui permettent mal de suivre les carrières des chefs de poste mais sont parfois accompagnés (ou suivis) d'annexes donnant les organigrammes des instances de gestion et les personnels affectés, comme dans les »Documents diplomatiques suisses« et, pour la période 1918–1945, l'»Ergänzungsband zu den Serien A–E« des ADAP (*Akten zur deutschen auswärtigen Politik*). Pour connaître les dates biographiques et de la carrière des diplomates, les dictionnaires biographiques peuvent être utiles pour les célébrités, sous réserve de la bonne foi ou de la bonne information du rédacteur de la notice, comme dans celui de Frangulis, mais, à défaut des dossiers personnels censés répondre à ces questions (et qui peuvent être aussi riches que décevants), rien ne vaut les répertoires établis par les administrations, comme celui, annoncé dans le livre et paru depuis, établi par le service historique de l'Auswärtiges Amt: le premier des cinq tomes prévus du »Biographisches Handbuch des deutschen Auswärtigen Dienstes (1871–1945)«, de A à F et qui n'a pas d'équivalent ailleurs.

Ce manuel, destiné d'abord à répondre à des curiosités ponctuelles de chercheurs, peut aussi fonder quelques analyses sérielles ou géopolitiques, caractérisant le réseau diplomatique allemand au fil d'un siècle et demi. L'approche sociologique du »groupe« des diplomates pourrait en procéder avec d'autres sources (profils de carrière, mémoires, etc.). La question de la continuité/discontinuité des personnels en fonction lors des changements de régime au XX<sup>e</sup> siècle et de son influence sur le cours de la politique étrangère allemande dispose ici d'un matériau fiable pour renouveler ou du moins revisiter des évaluations antérieures (celle, par exemple, en 1985 de l'ouvrage dirigé par Klaus Schwabe sur »Das diplomatische Korps 1871–1945«). Dans une dense introduction, Tobias Bringmann esquisse cette ouverture, en expliquant le choix des dates retenues, 1815 avec le congrès de Vienne et son premier règlement classant les »employés diplomatiques« et 1963, fin de l'ère Adenauer mais suivant la seconde convention de Vienne (1961), qui codifie contractuellement, et non plus au nom de principes abstraits ou fictifs, invoqués depuis Grotius (1625), les pratiques courantes, coutumières de la vie diplomatique (reconnaissance, agrément, accréditation, préséance, etc.). Il commente et illustre d'exemples pris dans l'histoire allemande l'évolution de ces rapports anciens et souligne les mutations apportées au fil du temps dans le mode de communication ou de la négociation et affectant les missions de la fonction diplomatique. Signe des temps, le passage final de l'introduction est consacré aux »femmes dans la diplomatie« avec le rappel de quelques cas historiques assez célèbres (Renée du Bec, la princesse de Lieven, la Kollontai) et de la précocité en ce domaine de la RDA, mais le manque de diplomates professionnels n'y était pas étranger; en 1999, les femmes comptaient pour 7% dans la représentation de la RFA, soit autant, à la même date, que dans celle des missions accréditées auprès des Communautés européennes, mais la France, en 1997, n'atteignait encore que 5%.

Jean-Claude ALLAIN, Paris

Hans FENSKE, *Der Moderne Verfassungsstaat. Eine vergleichende Geschichte von der Entstehung bis zum 20. Jahrhundert*, Paderborn, München, Wien, Zürich (Schöningh) 2001, XIII–577 p.

A comprehensive history of the rise and development of the modern constitutional state, showing how the ideal of government based on the popular will and characterized by the division of powers and guarantees of human rights came to be the dominant and normative form for state organization throughout most of the world, would not only be a boon to historical scholarship but one important key to understanding the modern world. The